



ISERE
38360 NOYAREY

Extrait du registre des délibérations et des
décisions administratives du Maire

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du lundi 18 mai 2026

DELIBERATION N°2026-033

Envoyé en préfecture le 22/05/2026

Reçu en préfecture le 22/05/2026

Publié le

ID : 038-213802812-20260518-DELIB_2026_033-DE



L'an 2026, le 18 mai, à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de NOYAREY, convoqué le 13 mai 2026, s'est réuni en Salle Poly'Sons (321 route de la Vanne - 38360 Noyarey) sous la présidence de Monsieur Didier PERRIN, Maire de la Commune de NOYAREY.

PRESENTS : Didier PERRIN, Christian BERTHIER, Nelly JANIN QUERCIA, Alexandre TREPIER, Christine AUDOUARD, Romain BRIANT BUISSON, Pascal CHAUDIERE, Virginie DURANT, Emmanuel ESCANDE, Alison FERRIGNO, Gérard FEY, Bénédicte GUILLAUMIN, Meryle LOCATELLI, Chloé MERIGUET, Nathael PALOMBA, Alfio PENNISI, Annie PONTHEUX, Prazeres RIBEIRO, Denis ROUX.

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 19
Nombre de conseillers votants : 19

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Christine AUDOUARD a été désignée comme secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13/04/2026

Monsieur Didier PERRIN, Maire, propose l'approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 13/04/2026. Il est approuvé à la majorité (3 votes contre : Bénédicte GUILLAUMIN, Nathael PALOMBA et Denis ROUX).

DELIBERATION N°2026-033 : Affectation des résultats 2025 du budget principal communal

Gérard FEY, Rapporteur

INFORME qu'après avoir examiné le Compte Financier Unique (CFU) 2025, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

CONSTATANT que le CFU 2025 laisse apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de **477 978.87 €**

CFU 2025

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2025	2 664 182,44 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2025	3 142 161,31 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2025	477 978,87 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2025	
RECETTES D'INVESTISSEMENT 2025	759 324,18 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2025	- 824 664,44 €

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT ANTERIEUR	- €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2025	477 978,87 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CUMULE	477 978,87 €

RESULTAT D'INVESTISSEMENT ANTERIEUR	1 117 615,16 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2025	- 824 664,44 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT CUMULE	292 950,72 €

RESULTAT GLOBAL	770 929,59 €
------------------------	---------------------

RESTES A REALISER 25-26 DEPENSES	561 154,50 €
RESTES A REALISER 25-26 RECETTES	288 739,00 €
	- 272 415,50 €

PROPOSE d'affecter le résultat de Fonctionnement 2025 dans son intégralité en Recettes d'Investissement 2026 à l'article 1068, à hauteur de **477 978.87 €** ;

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	477 978.87
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	0.00
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	477 978.87
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	292 950.72
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	-272 415.50
Besoin de financement F. = D. + E.	0.00
AFFECTATION =C. = G. + H.	477 978.87
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	477 978.87
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	0.00
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

ADOpte l'affectation du résultat de clôture de fonctionnement 2025 au budget primitif 2026 tel qu'il vient d'être proposé, à savoir une affectation du résultat de Fonctionnement 2025 dans son intégralité en Recettes d'Investissement 2026 à l'article 1068 à hauteur de 477 978,87 €.

Décision adoptée à l'unanimité.

Pour : 16

Abstentions : 3: Bénédicte GUILLAUMIN, Nathael PALOMBA, Denis ROUX.

Affiché le : 22/05/2026

Reçu en préfecture le : 22/05/2026

Exécutoire le : 22/05/2026

Pour extrait conforme au registre des
Délibérations et des décisions administratives
Noyarey, le 21/05/2026

Le Maire,
Didier PERRIN